Infirmier en unité d'hospitalisation complète.
Unité d'admission en psychiatrie générale
I 02

Les appuis réglementaires du champ d'activité

Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux règles professionnelles et aux compétences de l'infirmier

Présentation de l'unité de travail

· Unité d'admission de psychiatrie, au Centre Hospitalier Ravenel,
· Assure l'accueil, les soins, et l'orientation des patients nécessitant une hospitalisation complète, soit dans une situation de crise ou de détresse, soit pour une observation diagnostic et mise en place d'un traitement ou réajustement du traitement,
· Assure un travail de coordination avec les structures extra hospitalières du service,
· Rotation importante de patients, avec une durée moyenne de séjour relativement courte.

Organigramme

. Praticien Hospitalier Chef de Pôle
. Praticien Hospitalier
. Directeur des soins
· Cadre supérieur de santé
· Cadre de santé

Composition de l'équipe

. Praticien Hospitalier
. Cadre supérieur de santé
. Cadre de santé
· Infirmiers
· Aide-soignant
· ASH
· Interventions de psychologues
· Interventions d'assistante sociale

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

· Sous la responsabilité hiérarchique du cadre de santé
· Sous la responsabilité fonctionnelle des médecins de l'unité

Gestion du temps de travail

· Application des règles de gestion du temps de travail au CH Ravenel.
· Résidence administrative, MIRECOURT.

· Horaires de travail :
Matinée : 6h15-14h15
Soirée : 14h-22h.
Nuit : 21h 45- 6h 30
Travail de dimanche : 1 sur 2 de moyenne
Autres horaires possibles en fonction des besoins des unités

Les missions de l'agent

- Travail en équipe pluridisciplinaire à l'accueil, aux soins, pour des patients souffrants de troubles psychiatriques aigus et chroniques,
- Procède à l'admission du patient hospitalisé,
- Contribue à l'élaboration du projet thérapeutique du patient,
- Garant par la référence de la prise en charge du patient,
- Pratique les actes de soins, soit en application d'une prescription médicale, Soit d'un protocole médical, soit relevant du rôle propre,
- Observation des évolutions du patient dans sa maladie,
- Elaboration et application des démarches de soins,
- Participation à l'accueil des familles du patient hospitalisé,
- Participation à l'actualisation du dossier de soins du patient,
- Participation aux réunions de synthèse,
- Participation aux autres réunions de l'unité (clinique. de fonctionnement),
- Participation aux liaisons avec les divers partenaires extérieurs,
- Gestion administrative informatisée,
- Encadrement des étudiants stagiaires,

Les compétences

Compétences techniques

- Connaître les pathologies et traitements psychiatriques,
- Connaître la charte du patient hospitalisé,
- Maîtrise des techniques de médiation,
- Connaître les techniques d'entretien,
- Connaître les techniques de médiation,
- Connaître les protocoles afférents à la fonction,
- Connaître le dispositif sanitaire, médicosocial et social du secteur,
- Connaître la démarche de soins,
- Connaître les protocoles de soins,
- Connaître et maîtriser les logiciels et le Dossier Patient Informatisé.

Compétences organisationnelles

Etre capable d'appliquer les principes d'éthique, de sécurité, d'efficacité, d'économie et de confort lors de toutes activités de soins.

- Etre capable d'assurer les observations et l'aide au diagnostic médical, y compris dans le champ psychiatrique et à la décision des besoins prioritaires,
- Etre capable de participer à l'identification des besoins de santé de base de la personne soignée,
- Etre capable de transmettre l'information, y compris à travers le dossier patient,
- Etre capable d'assurer une écoute personnalisée du patient,
- Etre capable d'assurer la gestion du patient en crise,
- Etre capable d'assurer les soins techniques, y compris d'urgence,
- Etre capable d'assurer l'animation et la gestion de groupe,
- Etre capable de prendre des initiatives,
- Etre capable d'assurer un travail en autonomie,
- Etre capable de savoir prioriser les tâches,
- Etre capable de situer sa fonction réglementairement.

Compétences sociales

- Etre dans une attitude d'écoute,
- Faire preuve de discrétion professionnelle,
- Faire preuve de discrétion dans ses attitudes,
- Faire preuve d'attention et de disponibilité aux besoins des patients,
- Faire preuve d'empathie,
- Faire preuve d'adaptabilité,
- Faire preuve de rigueur,
- Faire preuve de maîtrise de ses émotions,
- faire preuve de capacité à travailler en équipe,
- Faire preuve de curiosité professionnelle,
- Faire preuve de respect des fonctions de chacun.

Compétences à acquérir de nouvelles compétences

- S'inscrire dans un processus d'évolution professionnelle, en particulier dans la spécialité psychiatrique, et dans le champ des émotions.